

Ce que vous devez savoir pour mieux choisir avant d'acheter des brassières et gilets de sauvetage.

- Brassière ou gilet ?
- Quel gilet pour quel usage ?
- Le port du gilet est-il obligatoire pour la pratique du bateau-pédalier ?
- Que dit la norme ?
- 50, 100, 150, 275, newtons, comment vous y retrouver ?
- Comment choisir les tailles ?
- Y a-t-il des particularités concernant les enfants ?
- De quoi se compose la mousse des gilets ?...

C.D.L.D., qui est en relation avec les principaux fabricants, a sélectionné pour vous les gilets et brassières de sécurité les mieux adaptés à votre usage (utilisation collective, location...).

SÉCURITÉ/NORMES

Ce qu'il faut RETENIR.

Il existe 3 formes de « gilets » de sécurité :

■ **Brassière** : On y enfle uniquement la tête. Inefficace si les sangles ne sont pas fixées.

■ **Gilet** : On y enfle les bras. Se porte comme une veste. Fermeture éclair ou sangles à l'avant.

■ **Chasuble** : On y enfle la tête et les bras. Pas d'ouverture devant ou derrière.

■ Pour la pratique du bateau pédalier, comme pour les activités nautiques encadrées, vous devez choisir vos brassières ou gilets dans les catégories 50 N ou 100 N (nous vous conseillons la catégorie 100 newtons dans laquelle le gilet assure le retournement et la flottabilité d'une personne même inconsciente ou ne sachant pas nager).

■ La taille de la brassière ou du gilet doit obligatoirement être choisie en fonction de celle de l'utilisateur (on commettrait une faute en proposant par exemple un modèle 50-70 kg à une personne qui ne pèse que 45 kg - le gilet risquerait de glisser - ou inversement - le gilet aurait une flottabilité insuffisante -).

■ Gilets pour enfants : les gilets destinés aux porteurs de moins de 30 kg sont obligatoirement et systématiquement des modèles de catégorie 100 newtons.

■ Gilets 70 N : Ces gilets, appartenant à la catégorie 50 newtons, ont été développés par des fabricants à la demande de certains organismes ou Fédérations nationales (FFV,

FFCK...) qui les recommandent. Ils ont une flottabilité réelle de 70 newtons (légèrement supérieure à la flottabilité exigée par la norme).

■ Les mousses qui composent les gilets et brassières peuvent être de 3 sortes :

● Mousse polyéthylène à cellules fermées : utilisée en feuilles multicouches de 5 à 10 mm, légère et économique, c'est la mousse la plus couramment utilisée.

● Mousse Avéolux® ou EVA : légère, agréable à porter, très souple, très bonne tenue dans le temps, sans composant toxique, neutre pour l'environnement, environ 30 % plus chère.

● Mousse Airex® : extra souple, très confortable mais plus fragile (a tendance à « s'écraser » sous une forte pression). Recommandée plutôt pour une utilisation personnelle.

● Les gilets 100 newtons devant assurer le retournement, certaines coupes présentent une dissymétrie entre les 2 côtés.

■ Un gilet faisant l'objet d'un usage intensif peut perdre de ses performances sans que l'aspect extérieur du gilet ne change. Inspectez annuellement vos gilets.

■ Pour augmenter la résistance et la longévité de vos gilets : Rincez-les si besoin (ôter sable et sel) après usage. Suspendez-les dans un endroit aéré. Évitez de les sécher près d'une source de chaleur. Hors saison, stockez-les à plat et au sec.

Le port du GILET est-il OBLIGATOIRE pour la PRATIQUE DU BATEAU-PÉDALIER ?

■ L'administration française, comme la plupart des administrations européennes, considère l'hydrocycle comme un engin de plage. Il n'existe pas de réglementation européenne ou française obligeant au port du gilet de sauvetage pour la pratique du bateau-pédalier⁽⁴⁾. Dans certains départements ou sur certains sites, le port du gilet est rendu obligatoire par la DDE, la DDA ou la Mairie. Nous vous conseillons de vous renseigner pour connaître l'état de la réglementation dans votre région.

■ Par ailleurs, l'article 221-1 du code de la consommation dispose que : « les produits et les services doivent, dans

des conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, présenter la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la santé des personnes ». Le loueur est donc responsable de la sécurité des personnes qui utilisent ses embarcations et devra assumer cette responsabilité en cas d'accident. Or, le bateau-pédalier est un instrument de loisirs que l'on pratique à tout âge pour se détendre. Les utilisateurs sont souvent des personnes non « amarinées ». Il est donc indispensable que le loueur veille à la sécurité de ses clients qui pratiquent cette activité.

■ Nous vous recommandons vivement de remettre aux personnes louant vos embarcations une brassière ou un gilet de sauvetage (de préférence 100 newtons*).

⁽⁴⁾ il faut noter que l'Administration (DDE, DGCC...) intervient de plus en plus souvent pour recommander, voire imposer, l'usage des gilets de sécurité.

Depuis le 1^{er} juillet 1995, les aides à la flottabilité et les gilets de sauvetage doivent répondre aux normes européennes CEN. Vous reconnaîtrez ces gilets au sigle CE apposé sur l'étiquette, preuve que le gilet a satisfait à tous les tests et que tous les matériaux entrant dans sa composition sont également conformes à la directive Européenne.

Mieux COMPRENDRE la NORME EUROPEENNE (CE DU 1^{er} JUILLET 95) :

La norme Européenne définit les gilets en fonction de leur flottabilité, exprimée en newtons : 50, 100, 150 ou 275 newtons.

NORME	EN 393	EN 395	EN 396	EN 399
Flottabilité type pour un porteur de 70 kg *	50 newtons 5,1 kg de force Aide à la flottabilité	100 newtons 10,2 kg de force Gilet de sauvetage	150 newtons 15,3 kg de force Gilet de sauvetage	275 newtons 28 kg de force Gilet de sauvetage
Utilisateurs	Destiné à des personnes sachant nager. N'est pas un gilet de sauvetage	Destiné à toutes personnes. Aide à flotter.	Destiné à toutes personnes.	Destiné à toutes personnes.
Catégorie de navigation	5 et 6	1,2,3,4,5 et 6	1,2,3,4,5 et 6	1,2,3,4,5 et 6
Utilisation	Navigation en bord de mer, en eaux protégées et surveillées.	Navigation en zone côtière ou sur plans d'eau relativement abrités.	Navigation en pleine mer même avec vêtements de mauvais temps	Navigation hauturière conditions extrêmes et usage professionnel
Type de navire	Canoe-Kayak Planche à voile Dériveur léger Ski nautique	Navires voile et moteur bateau-pédalier	Navires voile et moteur	Navires voile et moteur, vaisseaux industriels et professionnels
Caractéristiques du gilet ou aide à la flottabilité	N'assure pas le retournement Assure le maintien hors de l'eau des voies respiratoires pour un porteur conscient	Assure le retournement en 10 secondes	Assure le retournement en 5 secondes même en cas d'inconscience du nageur	Assure le retournement en 5 secondes à un porteur même équipé de vêtements lourds
<i>Le gilet doit soutenir la tête de l'utilisateur sur les côtés et sur l'arrière</i>				
Description complémentaire				
Couleur	non imposée	couleur réglementaire	couleur réglementaire	couleur réglementaire
Matériau réfléchissant	néant	surface = 100 cm ³	surface = 300 cm ³	surface = 300 cm ³
Sifflet	pas obligatoire	obligatoire	obligatoire	obligatoire
Poignée de halage	pas obligatoire	pas obligatoire	obligatoire	obligatoire
Sangle inguinale	néant	utile	utile	utile
Gilets concernés	STORM 50 N CANET TROPHY RACING CLUB MASTER PASSION RAPID LUDO	GROIX STORM 100 N TYPHON 100 N NORWEST POISSON PRADO	STORM 150 N TYPHON 150 N GILETS GONFLABLES	GILETS GONFLABLES PRO

* Dans le cadre de la norme CE, la flottabilité « référence » est exprimée pour un porteur de 70 kg. Cela signifie que, à l'intérieur d'une catégorie 50, 100, 150 ou 275 N., la flottabilité réelle du gilet varie en fonction du poids du porteur.

Aides à la flottabilité 50 newtons

● Normes européennes EN 393 (5^e et 6^e catégorie de navigation)

STORM 2

1^{er} prix - col rigide

Le minimum
en matière de sécurité



TROPHY		
Poids du porteur	Taille	Référence
30-50 kg	Small	A2538
50-70 kg	Médium	A2539
70-90 kg	Large	A2540
+ 90 kg	X large	A2541

STORM 2 - 50 N	
Poids du porteur	Référence
30 - 50 kg	A1379
50 - 70 kg	A1380
+ 70 kg	A1381



TROPHY

Gilet dériveur et multi sports.
Offre une grande facilité de
mouvement grâce à ses flotteurs
extra courts et en 2 parties

- larges emmanchures avec élastique
- fermeture à glissière très résistante
- sangle avec boucle à attache rapide à la taille
- 2 lacets de serrage (col et ceinture)
- bandes rétro réfléchissantes
- coloris jaune et bleu



CANET

Gilet

Léger et facile à porter pour une
pratique sportive.

- Tissu polyester intérieur et extérieur 330 D 180gr
- Mousse polyéthylène.
- La taille 30 à 50kg possède une sangle sous cutale.

CANET	
Poids du porteur	Référence
30/50 kg	A2651
50/70 kg	A2652
70/90 kg	A2653
+90 kg	A2654

RACING	
Poids du porteur	Référence
30/40 kg	A3053
40/60 kg	A3054
60/80 kg	A3055
+80 kg	A3056



RACING

Gilet bicolore

Gilet spécial école

- Tissu polyester ripstop 300D, intérieur 150D, mousse PE.
- Fermeture par sangle élastique avec velcro.
- Ouverture sur le côté par fermeture à glissière.
- Sangle sous cutale de couleur différente à chaque taille
- Rappel du code couleur sur le devant.

LE CONSEIL DE CDLD

Les gilets et brassières 50N sont des aides à la flottabilité destinées à une activité de bord de mer, ils n'assurent pas le retournement. Ces gilets sont avant tout destinés à une utilisation sportive : dériveurs, planche à voile, jet ski, etc.

Pour les enfants de moins de 30 kg seuls les gilets 100N sont autorisés.

Aides à la flottabilité

● Normes européennes EN 393 (5^e et 6^e catégorie de navigation)



CLUB MASTER

Spécialement conçu pour l'utilisation intensive en école de voile, renforcé aux points sensibles

- taille élastique
- fermeture 2 sangles avec boucle à attache rapide
- sous cutale
- poignée de halage aux épaules
- sifflet
- tissu extra résistant

existe aussi en jaune

PASSION

Spécialement conçu pour le ski nautique ou tractables.
(voir pages 70 et 71)

- emmanchure très dégagée
- bonne protection du ventre et du thorax
- fermeture 4 sangles avec boucle à attache rapide
- lacet de serrage à la taille
- coloris noir/jaune, bleu/jaune ou fuchsia/marine

70 newtons

Gilets développés à la demande de certains organismes ou fédérations qui les recommandent. Ils sont de catégorie 50 N, mais ont une flottabilité de 70 N, légèrement supérieure à la norme.

LUDO

Spécialement conçu pour le canoë kayak

- forme chasuble facile à enfiler
- tissu ext. Enduit 180 gr / tissu int. 130 gr
- serrage par sangle sur les côtés
- cordon de serrage à la taille avec bloqueur
- large sangle renforçant les épaules
- code couleur des sangle différent par taille
- coloris bleu
- Disponible en mousse EVA. Nous consulter



RAPID ET RAPID EVA

Gilet pour une utilisation mixte canoë et dériveur

- emmanchure très échancrée pour un confort maximum
- tissu ext. Enduit 230 gr / tissu int. 180 gr
- 2 renforts aux épaules avec code couleur par taille
- fermeture 2 sangles avec boucle à attache rapide
- ajustement latéral et frontal
- Tissu maille intérieur, dans le bas du gilet pour évacuer rapidement l'eau et faciliter le séchage
- coloris rouge, bleu, jaune ou vert

* MOUSSE SOUPLE EVA: Une mousse confortable, très résistante, avec une faible perte de flottabilité dans le temps. Insensible aux variations de température. Une bonne souplesse pour ses qualités dynamiques. Sèche plus vite que les mousses PE.



CLUB MASTER	
Poids du porteur	Référence
30 kg maxi (env. 5/6 ans)	A1025
30-50 kg	A1026
50-70 kg	A1027
70-90 kg	A1028
+ 90 kg	A1029

PASSION			
Poids du porteur	Référence		
	bleu/jaune	noir/jaune	fuchsia/marine
30-50 kg	A1039	A1428	A1432
50-70 kg	A1040	A1429	A1433
70-90 kg	A1041	A1430	A1434
+ 90 kg	A1042	A1431	A1435

LUDO	
Poids du porteur	Référence
30-50 kg	A2319
50-70 kg	A2320
70-90 kg	A2321
+90 kg	A2751

RAPID ET RAPID EVA*		
Poids du porteur	Réf. Rapid	Réf. Rapid EVA
30-40 kg	A2852	A2579-1
30-60 kg	A2853	A2579
60-90 kg	A2854	A2580
+ 90 kg	A2855	A2581

Brassières et gilets

● Normes européennes EN 395 (1^{re} à 6^e catégorie de navigation)

STORM 2

Brassière - Col rigide

Le minimum, en 100 newtons,
en matière de sécurité.

STORM 2 - 100 N	
Poids du porteur	Référence
-50 kg	A1004
50-70 kg	A1005
+ 70 kg	A1006



TYPHON

Le gilet sécurité par excellence.
Un grand col et une flottabilité
répartie sur 3 volumes de
mousse apporte plus de confort
et un soutien plus efficace de
la tête.



- fermeture à glissière
- ceinture de réglage avec boucle à attache rapide
- lacet de serrage à la taille
- poignée de halage pour les modèles enfants (< 30 kg)
- coloris jaune ou orange imprimés avec motifs possible pour les gilets enfants uniquement (voir page 94)

TYPHON	
Poids du porteur	Référence
0-30 kg	voir gilet enfant
30-50 kg	A1021
50-70 kg	A1022
70-90 kg	A1023
+ 90 kg	A1024



NORWEST

Idéal pour le bateau-pédalier
avec son dos en tissu.

- fermeture à glissière
- cordon de serrage à la taille

NORWEST	
Poids du porteur	Référence
0-30 kg	A1007
30-50 kg	A1008
50-70 kg	A1009
70-90 kg	A1010
+ 90 kg	A1011

100 newtons

Tous les gilets 100 newtons assurent le retournement,
sont équipés d'un sifflet, de bandes réfléchissantes,
d'une sangle sous-cutale à réglage rapide.
Ils sont, au-dessus de 30 kg, réglementairement
de couleur orange.



GROIX

Brassière avec col rabattable.

GROIX	
Poids du porteur	Référence
30-50 kg	A2313
50-70 kg	A2314
+ 70 kg	A2315



PRADO

Idéal pour le bateau-pédalier avec son dos en tissu
Modèle identique à la brassière Groix mais en gilet
c'est à dire avec un dos en tissu échancré.

- fermeture par 2 boucles rapides
- cordon de serrage à la taille
- taille 30 à 50 kg avec sangle sous cutale

PRADO	
Poids du porteur	Référence
30-50 kg	A2488
50-70 kg	A2489
+ 70 kg	A2490

Gilets pour enfants 100 newtons

- Normes européennes EN 395 (1^{re} à 6^e catégorie de navigation)

Tous les gilets pour enfants de moins de 30 kg sont obligatoirement de catégorie 100 newtons, pour toutes catégories de navigation. Ils assurent le retournement, sont équipés d'un sifflet, de bandes réfléchissantes, d'une poignée de halage et d'un grand col enveloppant, d'une sangle sous cutale à réglage rapide.

CLUB MASTER

enfant taille 5-6 ans

- taille élastique
- fermeture 2 sangles avec boucle à attache rapide
- sous-cutale
- poignée de halage aux épaules
- sifflet
- tissu extra résistant
- code couleur par taille

Réf. : A1440 jaune
Réf. : A1025 rouge

existe aussi en jaune



Spécialement conçu pour l'utilisation intensive en école de voile, renforcé aux points sensibles.



TYPHON

Notre recommandation

Le gilet sécurité par excellence. Un grand col et une flottabilité répartie apporte plus de confort et un soutien plus efficace de la tête.

- ceinture de réglage avec boucle à attache rapide
- lacet de serrage à la taille
- poignée de halage pour les modèles enfants < 30 kg
- coloris jaune ou orange imprimés avec motifs (gilets enfants uniquement).

TYPHON ENFANT

Poids du porteur	Taille du gilet	Référence	
		jaune/igloo	orange/ciel
0-10 kg	Bébé 1-2 ans	A1012	A1013
10-20 kg	Enfant 3-4 ans	A1015	A1016
20-30 kg	Enfant 5-6 ans	A1018	A1019

GILET POISSON / JAUNE

Poids du porteur	Référence
10-15 kg	A2310
15-20 kg	A2311
20-30 kg	A2312

Gilets gonflables

- Normes européennes EN 395 (1^{re} à 6^e catégorie de navigation)

Les gilets Pilot allient confort et sécurité. Leur légèreté et leur faible encombrement les rendent agréables à porter même pendant de longues heures, sans entraver la liberté de mouvement.

GILETS GONFLABLES

150 N

Ces gilets gonflables sont proposés en 3 versions : à déclenchement manuel, automatique ou hydrostatique*.

La chambre à air est protégée par une housse extérieure.

- flottabilité 150 N - assure le retournement
- gonflage : bouteille de 33 g de CO₂
- housse en nylon 420D enduit PVC
- fermeture par velcro facilement repliable
- sangles réglables

Kit de recharge

- ① à déclenchement manuel
Comprend une bouteille de CO₂
150 newtons : réf. : A2630 MA
- ② à déclenchement automatique
Comprend une bouteille de CO₂ et une pastille de percussion
150 newtons : réf. : A2630 AU
- ③ à déclenchement hydrostatique
réf. : A2630 HR



Un gilet gonflable est réutilisable

Il suffit de changer la cartouche CO₂ et éventuellement la pastille de déclenchement automatique (voir références ci-dessous), et de replier le gilet. Il est conseillé d'avoir un kit de recharge pour chacun des gilets possédés.

gilet gonflable 150 Newtons

Déclenchement	Réf. Gilet	Réf. kit recharge
Manuel sans harnais	A2344	A2630MA
Automatique avec harnais	A2629	A2630AU
Hydrostatique avec harnais	A2887	A2630HR

Le gonflage peut s'effectuer de 4 manières

- GONFLAGE BUCCAL : possible sur tous les gilets. C'est un gonflage d'appoint ou de secours.
- GONFLAGE MANUEL : la percussion de la bouteille CO₂ se fait en actionnant une poignée.
- GONFLAGE AUTOMATIQUE : le gonflage se déclenche tout seul au contact de l'eau. (pastille qui se dissout au contact de l'eau)
- GONFLAGE HYDROSTATIQUE : le gonflage se déclenche automatiquement sous l'effet de la pression de l'eau. (évite le déclenchement inopiné suite à projection d'eau ou atmosphère humide)

Gilets gonflables 275 N

Spécial utilisations professionnelles et industrielles

GILET GONFLABLE PRO

275 N

Les gilets Pilot Pro, destinés à une utilisation professionnelle et industrielle, présentent les mêmes caractéristiques de confort et de faible encombrement que les gilets gonflables destinés à la navigation de plaisance.

Ils offrent en plus des gilets gonflables 150 N :

- flottabilité 275 N répondant aux réglementations spécifiques aux domaines industriels.
- gonflage : bouteille de 60 g de CO²
- les lobes de la chambre à air en forme croisée (système breveté), afin de canaliser l'eau vers l'extérieur et non pas vers la bouche, réduisant ainsi le risque de noyade.
- boucle inox 316 I qualité marine, amagnétique



GILET GONFLABLE PRO

Housses spécifiques



Gilet 275 Newtons avec harnais et déclenchement hydrostatique*.

La chambre à air est protégée par une housse extérieure proposée en 2 versions :

- housse en PVC enduit 420D (facilement nettoyable)
- housse anti-feu (en tissu aluminisé classé M1, non feu)

GILET GONFLABLE PRO 275 N

	housse rouge	kit de recharge
Manuel sans harnais	A1269	A1451
Automatique avec harnais	A1269AU	A1453
Hydrostatique avec harnais	A1269HR	A3057

GILETS GONFLABLES 275 N Hydrostatique

Type de housse	Réf. Gilet	Réf. kit recharge
Housse PVC	A2576	A2577
Housse anti-feu	A2623	A 2577

tiralo®

Transat roulant
amphibie
pour personne
à mobilité réduite

Médaille de bronze du
concours HELIOS II en 95
organisé par la CE
Prix du loisir lors du salon
Autonomic en 1996

Le TIRALO® équipe déjà de nombreuses communes (sites handiplage). Il s'inscrit dans le label "Tourisme et handicap" que le ministère du Tourisme vient de créer.

Qualifié de «tout terrain des plages», le TIRALO® est un engin de plage très sympathique au look «fun» qui permet à toute personne handicapée ou à mobilité réduite de profiter des joies de la mer. Tiré par une tierce personne, il évolue facilement sur tous les types de sol et particulièrement sur les plages où il permet l'accompagnement des personnes handicapées jusqu'à la baignade puisqu'il flotte avec son passager.

- stable
- maniable et facile à diriger (sable, galets, herbe et marches)
- roues basse pression et structure en aluminium adaptées au milieu marin
- Dim : 107 x 170 (+93 guidon) x H 107 cm
- encombrement démonté : 138 x 105 x 37 cm
- pliable et démontable sans outil
Réf. A2582

Le TIRALO®
n'est pas un bateau mais
une aide à la baignade.
Aussi, nous recommandons
le port d'un gilet
de sauvetage.



BATEAU DE SECURITÉ

Sécu 12

- 2 dames de nage + supports
- bouchon de nable
- 3 taquets
- 1 tableau arrière CP
- 1 plaque support moteur alu
- 1 banc coffre 90 l ■ saisine

OPTIONS

- Banc coffre 90l - réf. A2596
- Console de direction (volant et câble inclus) - réf. A1064



Caractéristiques	Sécu 12	Sécu 390
Longueur	3,60 m	3,90 m
Largeur	1,55 m	1,60 m
Profondeur	0,44 m	0,50 m
Poids	105 kg	120 kg
Capacité catégorie C	350 kg, moteur compris 3 personnes	380 kg, moteur compris 3 personnes
Capacité catégorie D	430 kg, moteur compris 4 personnes	530 kg, moteur compris 4 personnes
Puissance maxi moteur (arbre court)	maxi 25 CV conseillée 9,9 CV	maxi 30 CV conseillée 20 CV
Coloris	Rouge	Rouge
Réf. :	A1060	A1062

Leurs qualités, conception double coque, carène performante, déjaugeage rapide et une grande habileté en font les préférés des clubs et des collectivités.

Sécu 3.90

- Aux norme CE catégorie C et D ⁽¹⁾
- Carène en V
- 1 tableau arrière CP
- 1 plaque support moteur alu
- 2 bancs coffre (90 l)
- 2 dames de nage métal + support
- Cales avirons
- 3 taquets
- Bouchon de nable
- saisine

OPTIONS

- Console de direction (volant et câble inclus) réf. A1064



MOTEURS : nous consulter

Ce que vous devez savoir pour mieux assurer la sécurité des baigneurs

SÉCURITÉ/NORMES

Qu'en est-il des zones de protection ?

Pour assurer la sécurité des usagers et notamment des baigneurs, sont instituées, en bordure de rives, des zones de protection, généralement balisées par des bouées jaunes dont la signification peut, le cas échéant, être explicitée par des panneaux placés à terre.

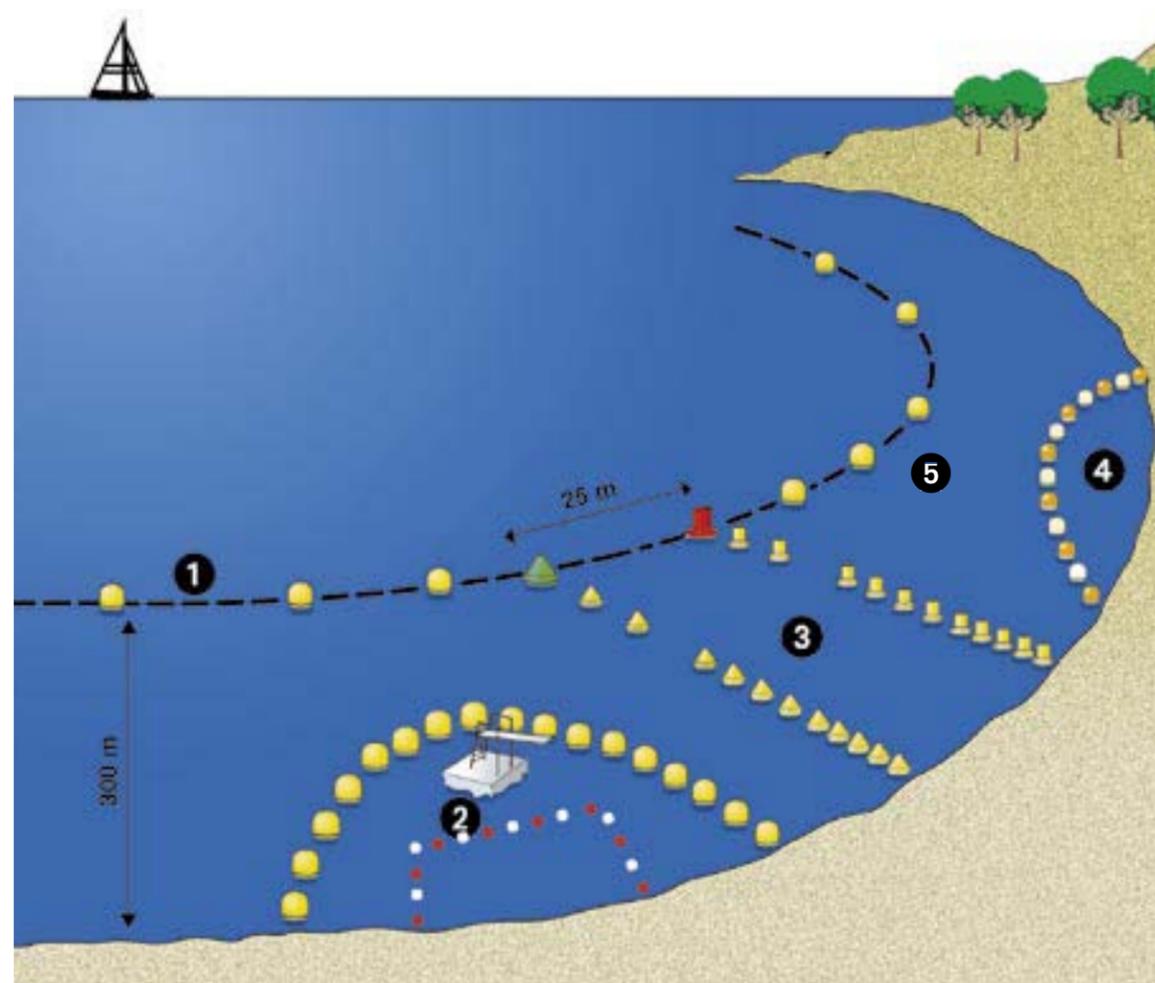
Ces zones, sont situées à l'intérieur d'une **bande littorale de 300 mètres** (1) de largeur (du bord vers le large) dans laquelle la vitesse est limitée à 5 nœuds.

■ **Des chenaux traversiers** balisés, interdits aux baigneurs, permettent aux usagers pratiquant des activités nautiques s'exerçant au delà de la ligne des 300 m (telle que motonautisme, ski nautique, bouées tractées etc...) d'accéder au rivage.

- **Les zones de protections définies** peuvent être :
 - réservées exclusivement aux baigneurs
 - interdites aux engins à moteur
 - affectées à tel ou tel type d'activité (bateau-pédalier, canoë-kayak par exemple).

Les zones sont instituées par arrêté du préfet maritime qui en autorise le balisage par la mairie ou par les clubs nautiques.

■ **L'arrêté du 27 mars 1991**, relatif au balisage et à la signalisation de la bande littorale maritime des 300 m (1), définit, entre autres, la forme, les dimensions et l'espacement de ces bouées de balisage :



- 1 Bordure extérieure à 300 m du rivage
- 2 Embarcations à moteur interdites
- 3 Chenal traversier

- 4 Zone réservée uniquement aux baigneurs
- 5 Bateaux : vitesse inférieure à 5 nœuds

■ Limite extérieure de la bande des 300 mètres

Les bouées sont de forme sphérique ; elles sont toutes de même dimension et leur diamètre n'est pas inférieur à 0,80 mètre.

Elles sont mouillées à intervalles réguliers de 200 m environ.

■ Limites latérales des chenaux traversiers

Les bouées sont de forme cylindrique à bâbord et conique à tribord (en accédant au rivage).

Les deux bouées les plus au large ont un diamètre de 0,80 mètre ; les bouées suivantes sont toutes de mêmes dimensions et leur diamètre est compris entre 0,40 mètre et 0,60 mètre.

Elles sont mouillées à intervalles :

- de 50 mètres entre la ligne des 300 m et 150 m du rivage
- de 25 m entre 150 m et 50 m du rivage
- de 10 m à moins de 50 m du rivage

Dans le cas de chenaux contigus, les bouées matérialisant la limite latérale commune sont de forme sphérique.

■ Limites des zones réglementées à l'intérieur de la bande littorale des 300 m

En dehors des zones réservées à la baignade, les bouées sont de forme sphérique et leur diamètre n'est pas inférieur à 0,40 mètre.

Pour une zone donnée, elles sont toutes de même dimension et sont mouillées à intervalles réguliers.

L'espacement dépend des dimensions :

- Ø 0,80 mètre : 100 mètres
- Ø 0,60 mètre : 50 mètres
- Ø 0,40 mètre : 25 mètres

■ Limites des zones réservées à la baignade.

Elle peut également être marquée par des sphères de moindres dimensions (Ø 0,20 mètre) reliées par un filin flottant et régulièrement espacées de 5 à 10 mètres. À l'intérieur de cette zone, doivent être matérialisées, à l'aide de lignes d'eau (chapelet de flotteurs reliés par une corde) les différentes zones de surveillance en fonction de la surface et de la fréquentation du plan d'eau.

Par exemple :

bassin d'une surface = < 375 m² ⇨ 1 zone minimum
bassin d'une surface > 375 m² et = < 1050 m² ⇨ 2 zones minimum

bassin d'une surface > 1050 m² ⇨ 1 zone par 1000 m² de plan d'eau minimum

La réglementation sur l'organisation des activités de baignade stipule, par ailleurs, que le matériel de signalisation utilisé sur les plages et lieux de baignade doit être composé, entre autre, de :

■ **un mât de couleur blanche** d'une hauteur minimale de 10 mètres

■ **un jeu de 3 flammes de couleurs rouge, jaune/orange et verte**

voir mâts et drapeaux pages 107 et 179

(1) Signalisation des lacs et plans d'eau

L'arrêté du 27 mars 1991 concerne le domaine maritime. Les dimensions de la plupart des plans d'eau intérieurs rendent, par exemple, inapplicable la délimitation d'une bande littorale des 300 m.

Par ailleurs, la forme et les dimensions des bouées à utiliser pour la signalisation des lacs et plans d'eau n'est pas imposée. Le service des phares et balises recommande cependant de se rapprocher des normes relatives au balisage de la bande littorale.

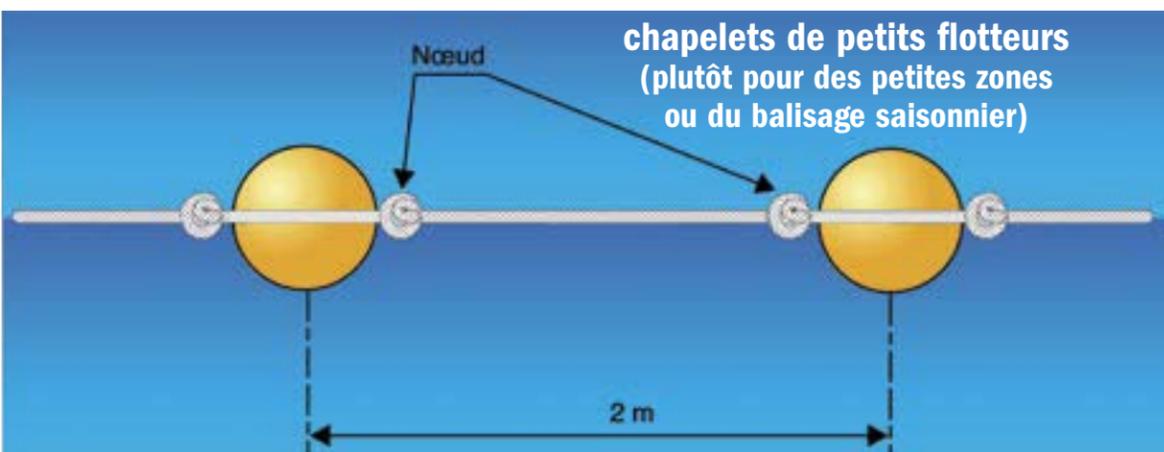
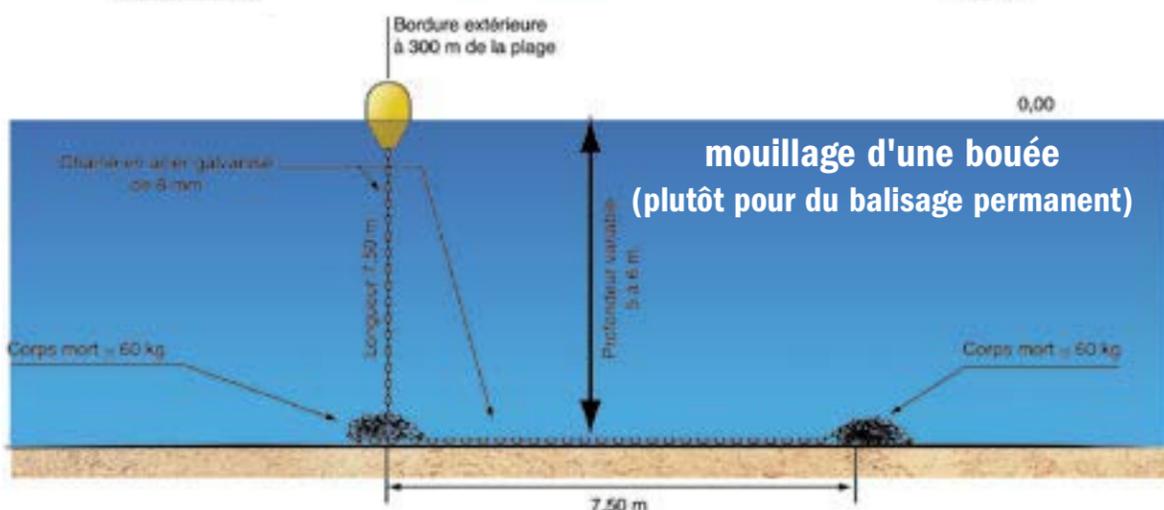
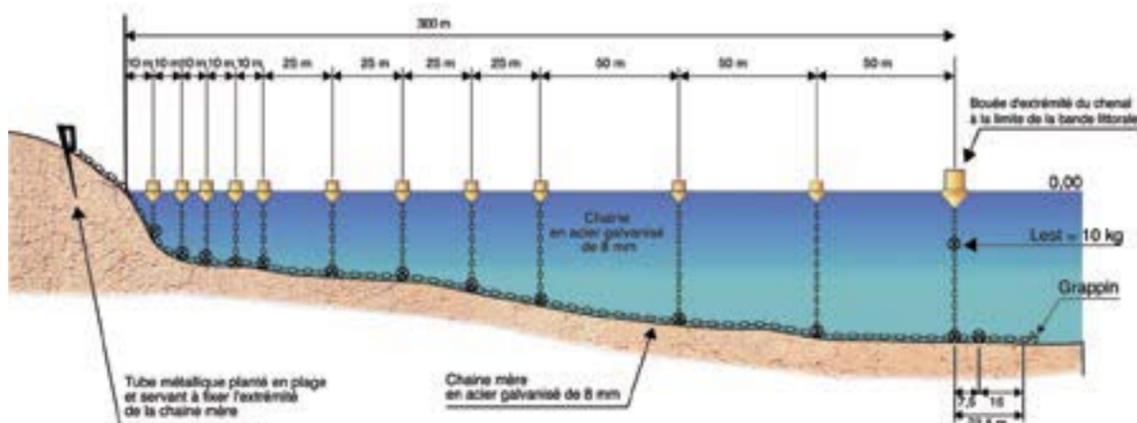
POUR EN SAVOIR PLUS

sur le droit et la sécurité des baignades...

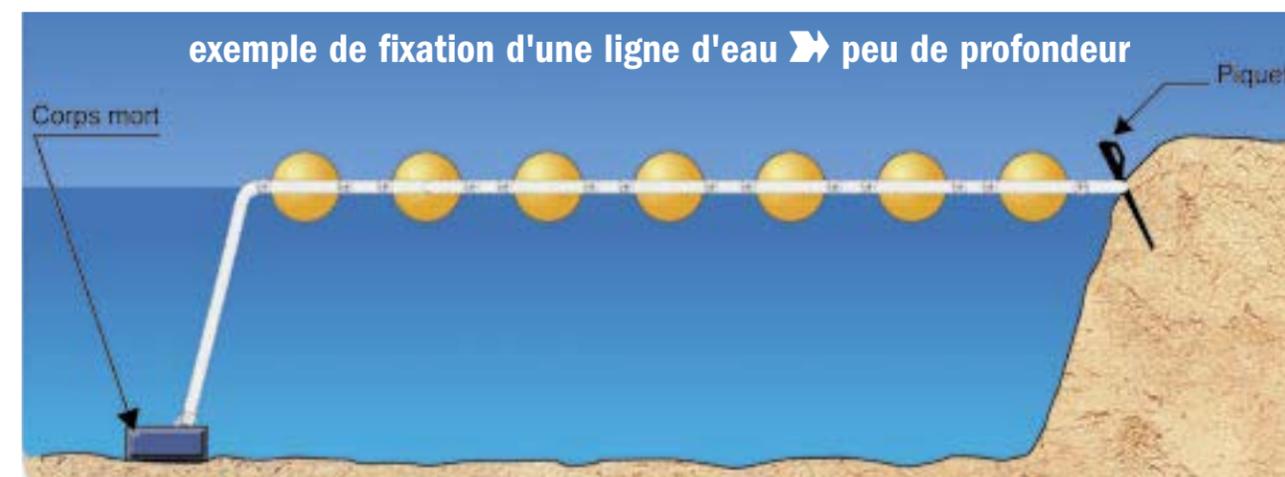
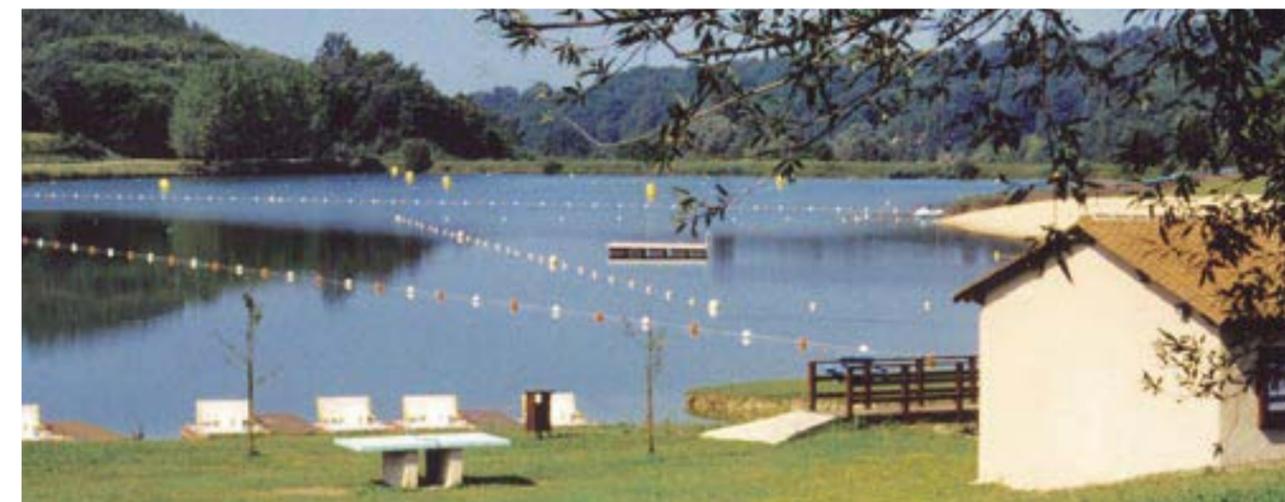
...nous vous invitons à consulter les documents et organismes suivants :

- « **Le droit des baignades** » : ouvrage rédigé par M. Christian BELHACHE – Édition Berger-Levrault
- « **Sécurité des baignades** » - synthèse des normes sanitaires, techniques, administratives et d'encadrement illustrée par la jurisprudence relative aux accidents de baignade (mai 2001) : édité par la Direction DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DU VARS - 94 Bd Desaix 83067 TOULON.
- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Commission de la Sécurité des Consommateurs (CSC)
- Service Départemental d'Incendies et de Secours local (SDIS)
- Direction Départementale de l'Équipement locale (DDE)

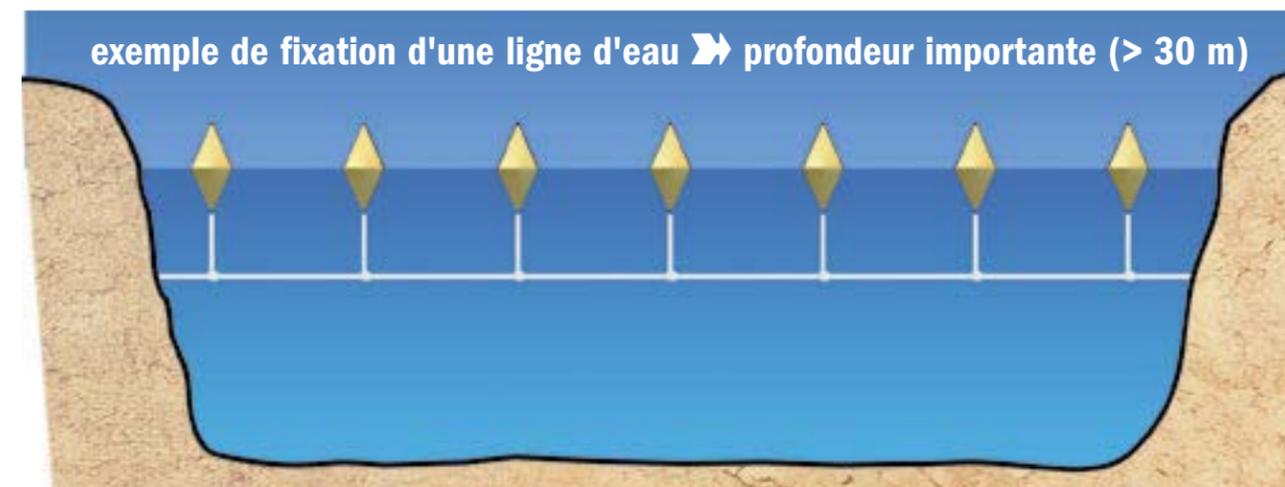
mouillage des bouées de jalonnement d'un chenal traversier



Les flotteurs qui présentent un canal central, sont montés sur une ligne constituée par un cordage synthétique flottant.



Les extrémités de la ligne sont fixées, d'une part sur un piquet fiché sur la plage, d'autre part sur un corps-mort.



Lorsque la profondeur du plan d'eau est élevée ou lorsque le fond est instable, on peut être conduit à amarrer les bouées sur un câble inox tendu entre les deux berges.

LIGNES D'EAU *délimitation des zones réservées à la baignade*

à monter

FLOTTEURS BICOLORES ROUGES ET BLANCS SEULS

■ flotteurs Long. 137 mm - Ø 60 mm
passage central 16 mm
Conditionnés par 20 ex. réf. : A1459



FLOTTEURS « BOLINCHE » ROUGES ET/OU BLANCS SEULS

■ flotteurs Ø 70 mm - épaisseur 4,5 cm,
avec passage central 10-12 mm
Conditionnés par 50 ex.
réf. : A1233 rouges
A1234 blancs



COMMENTAIRE

■ Lignes d'eau adaptées pour délimiter les différentes zones de baignade surveillée, visualiser une ou des limites de profondeurs d'eau... Elles sont prévues avec des flotteurs **tous les 50 cm** reliés entre eux par un filin flottant avec éventuellement des entretoises.

CORDAGE FLOTTANT POLYPROPYLENE TORONNÉ

Qté : par 200 m. ➤ Ø 8 mm - réf. : A2946-8
➤ Ø 10 mm - réf. : A2946-10
➤ Ø 12 mm - réf. : A2946-12



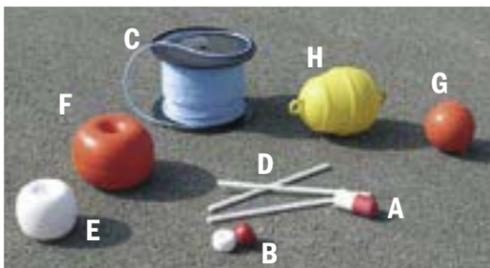
CÂBLE GAINÉ EN ACIER GALVANISÉ

par bobine de 500 m. ➤ Ø 6 mm - réf. : A2567
par bobine de 100 m. ➤ Ø 8 mm - réf. : A2568



ENTRETOISES POUR LIGNES D'EAU

Tube plastique (PEHD) blanc flottant
diam. int. 14 / ext. 17 - Long. 50 cm
Qté : par 100 réf. : A2460-14/17



OFFRE PACKAGE LIGNE D'EAU "PETIT BAIN" FACILE À MONTER

Corde + flotteurs Bolinche (rouges et blancs) + entretoises (50 cm)

réf. : A2496-100 pour 100 mètres
réf. : A2496-200 pour 200 mètres



Exemples de montage ligne d'eau "petit bain"



FLOTTEURS *limite de zone réservée à la baignade, balisage, parcours etc...*

FLOTTEURS PLASTIQUES BLANCS OU ORANGES

Ø 190 mm

passage cordage 16 mm - épaisseur 14 cm
■ prévoir un flotteur tous les 2/3 mètres.
Conditionnés par 12 ex. réf. : A1239 blancs
A1240 oranges



Ø 260 mm

passage cordage 23 mm - épaisseur 20 cm
■ prévoir un flotteur tous les 5 ou 10 mètres.
Conditionnés par 6 ex. réf. : A1248 blancs
A1249 oranges



COMMENTAIRE

■ Ces flotteurs, sont adaptés pour la confection de lignes d'eau plus importantes. Ils sont utilisés, par exemple, pour délimiter **la limite extérieure de la zone de baignade**, le balisage de parcours ou de zones particulières (interdites aux engins à moteur, affectées à tel type d'activité : ponton de baignade, planche à voile, bateaux pédaliers...).

FLOTTEURS PLASTIQUES SOUPLES À ANNEAU ROUGES, JAUNES OU BLANCS Ø 170 mm

passage cordage 10 mm
■ prévoir un flotteur tous les 2/3 mètres.
Conditionnés par 10 ex. réf. : A12580 orange
A1258J jaune
A1258B blanc



BOUÉE DE MOUILLAGE Ø 250 mm, H 390 mm

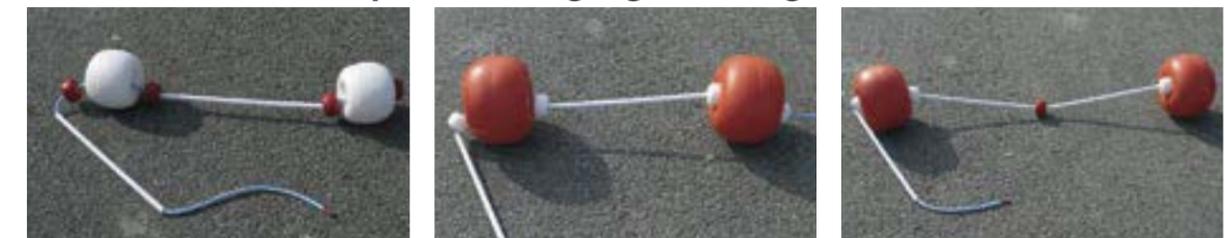
à amarrer au fond, ces bouées se placent aux extrémités ou en intermédiaire des lignes d'eau.

■ Jaune ■ Orange ■ Blanche
Conditionnés par 5 ex. réf. : A1266J jaune
A1266O orange
A1266B blanc



MÂTS ET DRAPEAUX DE PLAGE :
voir pages 107 et 179

Exemples de montage ligne d'eau "grand bain"



BOUÉES DE BALISAGE NORMALISÉES

➔ balisage des plages et chenaux

Elles sont en plastique rigide jaune
avec un anneau renforcé
par une cosse métallique.

- Le choix entre des bouées moussées, plus résistantes, ou non moussées doit se faire en fonction des contraintes auxquelles elles peuvent être soumises (chocs, tirs de chasseurs...).

Bouée de balisage sphérique (limite de zone réglementée)

Conditionnement	Dimensions	Réf. Non moussée	Réf. Moussée
par 1	➔ Ø 40 cm - haut 66 cm	A1232	A1465
	➔ Ø 60 cm - haut 110 cm	A1463	A1466
	➔ Ø 80 cm - haut 161 cm	A1464	A1467
	Bande littorale des 300 m		



Bouée de balisage cylindrique (marque de chenal bâbord)

Conditionnement	Dimensions	Réf. Non moussée	Réf. Moussée
par 1	➔ Ø 40 et 25 cm - haut 74 cm	A1226 jaune A2007 rouge	A1468 jaune A2008 rouge
	➔ Ø 80 et 51 cm - haut 160 cm	A1227 jaune A2009 rouge	A1469 jaune A2010 rouge
	Pour entrée bâbord du chenal		



Bouée de balisage bi-cônique (marque de chenal tribord)

Conditionnement	Dimensions	Réf. Non moussée	Réf. Moussée
par 1	➔ Ø 40 cm - haut 64 cm	A1228 jaune A2011 vert	A1470 jaune A2012 vert
	➔ Ø 80 cm - haut 160 cm	A1229 jaune	A1471 jaune



ATTENTION
Ces bouées normalisées
peuvent nécessiter
4 à 6 semaines
de délai de livraison

COMMENTAIRE

■ Ces bouées, conformes à la réglementation des phares et balises (Journal officiel, arrêté du 27 mars 1991), sont aux dimensions réglementaires pour le balisage des plages et des chenaux (chenal traversier, limite de la bande de rive des 300 mètres, limite des zones réglementées).

BOUÉES DE RÉGATE

➔ balisage de courses, régates...

Bouées gonflables en PVC jaune résistant aux UV et ne nécessitant aucun soin particulier. La résistance de l'ensemble est due au fait que le bout d'ancrage n'est pas solidaire de la bouée, mais du filet qui l'entoure et que toute la traction s'exerce sur celui-ci.

Elles sont équipées de :

- 2 poignées de portage
- 2 valves de dégonflage
- poche(s) transparente(s) 69 x 60 cm permettant l'introduction de graphismes ou logos
- livrée avec 1 kit de réparation (1 tube de colle et 1 pièce de PVC)

Bouée de régates

Modèle	Dimensions	Poids gonflée	Poche transparente	Réf.
Cylindrique	➔ Ø 90 cm - haut 150 cm	4 kg	1 poche	A1277
Sphérique	➔ Ø 150 cm - haut 160 cm	8 kg	2 poches	A1289
Jumbo	➔ Haut 3,20 m ; Ø du cylindre en partie haute 60 cm long. base triangulaire 2 m	16 kg	3 poches	A2569

PIÈCES DE RECHANGE

BOUCHON DE RECHANGE

réf. : A2006

FILET DE RECHANGE

POUR BOUÉE Ø 90 cm - réf. : A1472

POUR BOUÉE Ø 150 cm - réf. : A1473

KIT DE RÉPARATION SUPPLÉMENTAIRE

réf. : A1474



BOUÉE CYLINDRIQUE

BOUÉE JUMBO

RAPPEL : espacement des bouées recommandé en fonction de leur diamètre
Ø 80 cm ➔ tous les 100 m (tous les 200 m pour la bande des 300 m)
Ø 60 cm ➔ tous les 50 m Ø 40 cm ➔ tous les 25 m

DIVERS

➔ pour amarrage, mouillage...

CHAÎNE LIÈGE EN LIASSE DE 50 m

Conditionnement : par 50 m

- Ø 8 mm réf.: A1475-8
- Ø 10 mm réf.: A1475-10
- Ø 12 mm réf.: A1475-12

CHAÎNE CÂBLE EN LIASSE DE 100

Conditionnement : par 100 m

- Ø 8 mm réf.: A1476-8
- Ø 10 mm réf.: A1476-10
- Ø 12 mm réf.: A1476-12



COMMENTAIRE

- La chaîne liège convient particulièrement pour le balisage.
- La chaîne câble est plus adaptée pour du mouillage.



MAILLONS À RIVETER ACIER GALVANISÉ

(pour relier 2 chaînes de même diamètre).

Conditionnement : par 2 ex.

- Ø 8 mm réf.: A1477-8
- Ø 10 mm réf.: A1477-10
- Ø 12 mm réf.: A1477-12



MANILLES ACIER GALVANISÉ

Conditionnement : par 10 ex.

- Ø 8 mm réf.: A1235-8
- Ø 10 mm réf.: A1235-10
- Ø 12 mm réf.: A1235-12

LE CONSEIL DE CDLD
Compagnie des Loisirs Distributeur

● Prendre des manilles 1 taille au dessus de la chaîne.

GRAPPIN GALVANISÉ PELLES EFFILÉES

Conditionnement : par 1 ex.

- 3,5 kg réf.: A1194
- 5,5 kg réf.: A1478
- 10 kg réf.: A1230
- 15 kg réf.: A1479



PIQUETS D'AMARRAGE EN ACIER GALVANISÉ

■ piquet pour roche
Conditionnement : par 1 ex.

réf.: A1480 (droit)
réf.: A1481 (coudé)

■ piquet pour sol meuble
Conditionnement : par 1 ex.

réf.: A1482
réf.: A1231
réf.: A1483



Les produits que nous avons sélectionnés ci-dessus sont adaptés au balisage standard. D'autres produits ou modèles sont disponibles : nous consulter.

Exploitation et sécurité sur plages et plans d'eau



MÂT ET FLAMMES DE PLAGE

Lot mât de 10 m. en alu + fourreau d'ancrage + 3 flammes

1 mât en aluminium anodisé

+ Système d'ancrage amovible

+ Jeu de 3 flammes de plage 150 x 225 cm (une rouge, une jaune et une verte)

réf.: A1215

FLAMMES

de plage

Maille 100% polyester



	Flammes de plage	
Dimensions	100 x 150	150 x 225
Flammes à l'unité (rouge, verte, jaune ou bleu)	A2524	A1221
Lot de 3 flammes (1 rouge, 1 jaune, 1 verte)	A2525	A1222

CHAISES DE SURVEILLANCE:

1 Chaise en acier laqué blanc.
Hauteur assise : 1,75 m
réf.: A2364

2 Chaise en aluminium (pour piscine ou bord de mer)
Hauteur assise : 2 m
réf.: A2365



Chaises latérales en option

EXPLOITATION ET SÉCURITÉ
PLANS D'EAU

SÉCURITÉ

SURVEILLANCE



AVERTISSEUR DE BRUME

- contenance 200 ml protège la couche d'ozone gaz non inflammable réf. : A1094
- cartouche recharge réf. : A1096

PORTE VOIX

- équipé d'une sirène, portée 300 à 900 m, alimenté par 8 piles 1,5 V. réf. : A1092



CORNE DE BRUME

- polyamide rouge
- longueur 30 cm réf. : A1256

SIFFLET

- Sifflet acier réf. : A3021



THERMOMÈTRE DE BAIN

- Thermomètre flottant à ancre réf. : A3061



JUMELLES

- marine 7 x 50
- livrées avec étui souple
- étanche au ruissellement coloris noir réf. : A1100
- étanche en immersion coloris noir et jaune réf. : A2467
- option : lanière flottante pour jumelles réf. : A2155



BOUÉE COURONNE Ø 75

- conforme aux normes SOLAS*
- homologuée marine marchande avec ligne de jet - réf. : A1091
- 30 m de cordage polypro flottant sans ligne de jet - réf. : A1090

Options :

- Coffre bouée couronne réf. : A2114
- Poteau pour coffre bouée couronne réf. : A2114P
- Support mural pour coffre bouée couronne réf. : A2114SM



TROUSSE 1^{er} SECOURS

obligatoire sur les bateaux de plaisance de 5 à 24 mètres

- trousse 1^{er} secours 5^e catégorie réf. : A2150
- malette 1^{er} secours réf. : A1097



EXTINCTEURS À POUDRE

- homologué agréé NF/CE/EN3
- 1 kg / B et C - réf. : A1098
- 1 kg / ABC - réf. : A1098A
- 2 kg / ABC - réf. : A1099



BOUÉE SAUVETEUR

- avec ligne de vie et sangle réf. : A3060



ENGIN FLOTTANT

- bloc de polystyrène recouvert d'une enveloppe très résistante, et ceinturé par un cordage tressé maintenu par des passe-fil.
- homologué
- utilisation pour 1 personne réf. : A1487
- utilisation pour 2 personnes réf. : A2137
- utilisation pour 3 personnes réf. : A3062
- utilisation pour 4 personnes réf. : A2138
- utilisation pour 6 personnes réf. : A2870

ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR PERSONNEL

- livré par paire avec clip ceinture
 - conçu pour les activités de loisirs ou professionnelles, cet émetteur récepteur fait partie de la catégorie des appareils LPD (appareils de faible puissance), répondant à la norme ETS-300-200.
- Il permet une utilisation sans licence, sans déclaration ou taxe à payer, et avec des communications gratuites.



- liaisons jusqu'à 3 à 5 km en champs libre
- 8 canaux principaux + 38 codages privés (CTCSS) par canal
- alimentation 4 piles 1,5 V ou 4 accus 1,2 V
- dimensions: 160 x 58 x 35 mm
- poids 113 g réf. : A1501
- option : 4 accus rechargeables réf. : A2570
- option : chargeur réf. : A2571

SÉCURITÉ SURVEILLANCE



MOUILLAGE

BOUÉE DE CORPS-MORT BI-CÔNIQUE

- matière plastique
- résistant aux UV
- couleur : blanc ou orange

- Ø 22,5 cm
- Haut 50 cm

réf. : A1492

réf. : A1492C avec anneaux renforcés, cosse laiton

BOUÉE DE MOUILLAGE

- matière plastique rigide
- Ø 25 cm
- Hauteur totale 39 cm
- Couleurs : blanc, orange ou jaune
- Conditionnés par 5 ex.

réf. : A1266



Autres formes, autres dimensions
NOUS CONSULTER

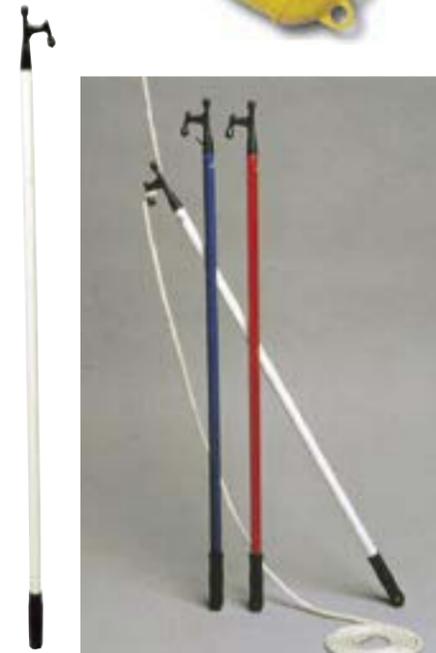
GAFFES STANDARD :

- gaffe bois, crochet plastique
Longueur 120 cm - réf. : A1493
Longueur 180 cm - réf. : A1494

- gaffe en alliage léger anodisé,
crochet plastique
Longueur 120 cm - réf. : A1495
Longueur 180 cm - réf. : A1496
Longueur 240 cm - réf. : A1497

GAFFES TÉLESCOPIQUES :

- en alliage léger
Longueur 120 à 220 cm - réf. : A1089



ARMEMENT

5^e catégorie

POUR 4 PERSONNES POUR LES NAVIRES DE 5 m ET MOINS

- 4 brassières ou gilets
- 1 kit 3 feux à main
(fusées détresse)
- 1 corne de brume
- 1 lampe torche étanche
- 1 écope
- 1 compas
- 1 ancre grip 5 kg
- 30 m de bosse polyamide Ø 10 mm
- 1 manille droite galvanisée Ø 8 mm
- pagaie alu 1,50 m.

réf. : A1208 avec 4 brassières STORM 100 N

réf. : A2462 avec 4 brassières STORM 50 N

réf. : A1199 avec 4 gilets NORWEST 100 N

Autres compositions nous consulter



et aussi... Brassières, gilets (voir pages 86 à 96)
Mâts de plage (voir pages 105 et 179)

PROTECTIONS

DE PONTONS ET D'EMBARCATIONS

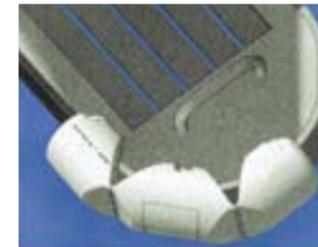
BUMPER :

- le Bumper est un véritable pare choc à fixer sur le ponton. Fabrication en PVC souple, il est rempli d'air et protégé anti-UV.

- Bumper 3/4 Ø 25 cm - Long. 90 cm Réf. A1088
- Bumper 3/4 Ø 18 cm - Long. 40 cm Réf. A2472
- Bumper 1/2 Ø 18 cm - Long. 40 cm Réf. A2473
- Bumper 1/2 Ø 12 cm - Long. 90 cm Réf. A2474
- Bumper articulé Ø 18 cm - Long. 80 cm Réf. A2475



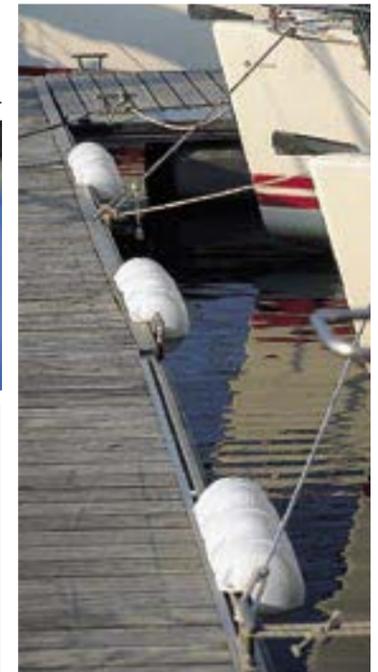
Bumper 3/4



Bumper articulé



Bumper 1/2



PARE BATTAGE

la longueur du pare battage doit être égale au 2/3 de la hauteur du franc bord de l'embarcation

PARE BATTAGE PERFORMANCE 2 ANNEAUX :

- PVC souple
- résistant aux UV
- Ø 10 cm
- Long. 40 cm
- Livré gonflé



PARE BATTAGE PARABOR :

- PVC souple
- résistant aux UV
- Ø 10 cm
- Long. 28 cm
- Livré gonflé avec cordage



Autres formes,
autres dimensions,
NOUS CONSULTER

PARE BATTAGE SPHÉRIQUE* :

- PVC souple
- résistant aux UV
- Ø 35 cm
- embout noir renforcé
- Haut 48 cm
- Livré non gonflé
- Existe en blanc, jaune et orange



Pare battage 2 anneaux

Blanc Réf. A1485	Bleu Réf. A1486
---------------------	--------------------

Pare battage Parabor

Blanc Réf. A1488

Pare battage sphérique*

Blanc Réf. A1489	Orange Réf. A1490	Jaune Réf. A1491
---------------------	----------------------	---------------------

* Utilisables indifféremment comme pare-battage, bouée de palendrier ou flotteurs de parcours (ski nautique, aviron...)